



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 2 septembre 2010

Délibération n°2010-16
Soutien de l'UEB au projet d'IRT « B-COM »

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne »,

Délibération adoptée en séance :

Le conseil d'administration de l'UEB apporte son soutien au projet d'Institut de Recherche et de Technologie (IRT) présenté par (XXX) sous la dénomination de « B-COM »

Nombre de membres en exercice : 31

Votants : 27	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 27
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Délibération adoptée


Visa du Président

Pièces jointes au présent document : néant

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 6 septembre 2010